



## Formation botanique: plantes vasculaires à risque

---

FloraQuebeca, en collaboration avec le MDDEFP et l'association des biologistes du Québec, offre à nouveau des séances de formation spécialisée en botanique sur plusieurs sujets, notamment sur les plantes vasculaires désignées menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être. L'objectif premier est de mieux préparer les gestionnaires de milieux naturels, les biologistes et les techniciens pour la reconnaissance des habitats essentiels des espèces à risque et des populations d'intérêt qu'ils pourraient abriter.

---

La formation sur les plantes à risque comprend une partie théorique et une partie pratique. Un cours de 6 heures (Bloc A) sert d'abord à définir toutes les notions concernant les espèces à risque. La législation est examinée ainsi que sa portée juridique. Les statuts, la distribution géographique et les ressources disponibles sont également traités. Enfin, il importe aussi de bien planifier et réaliser un inventaire floristique tout en sachant signaler la présence d'espèces à risque.

Deux ateliers de 3 heures (Bloc B) chacun sont prévus dans une salle d'herbier. Toutes les espèces à risque les plus couramment retrouvées au sein de la région concernée seront examinées ainsi que les espèces voisines avec lesquelles elles risquent d'être confondues. Les spécimens d'herbier devront être examinés au binoculaire ou à la loupe. Le participant pourra noter dans un carnet les multiples caractères distinctifs de chaque espèce ou utiliser des clés d'identification sous supervision selon son niveau d'intérêt et de compétences.

En troisième lieu, le participant est invité à visiter au moins trois sites d'intérêt (Bloc C) au sein de sa région afin de bien saisir les notions déjà abordées. Au cours de chaque excursion, le participant devra compléter une fiche d'observation du CDPNQ et il aura le privilège d'être accompagné d'un spécialiste.

### Conditions d'admission:

FloraQuebeca se réserve le droit d'examiner le dossier des candidats. Sur demande, tout postulant devra faire parvenir son CV ou une lettre de présentation. De plus, au regard de l'accès à de nombreuses informations sensibles sur la localisation de certaines espèces, le candidat devra signer une entente de confidentialité avant de se prévaloir de la formation.

Des cours préalables en botanique ou de bonnes connaissances sont obligatoires pour participer à cette formation sur les plantes vasculaires à risque. Sur demande, le candidat pourra

faire valoir ses antécédents dans une lettre de présentation ou présenter deux lettres de recommandation par des pairs, des employeurs ou des professeurs.

Dates à retenir pour les blocs A et B (sur deux jours):

Formations à Montréal: Bloc A, les mardis 8 ou 15 avril 2012: Centre sur la biodiversité de l'université de Montréal, adjacent au Jardin botanique, dès 9h00

Bloc B, les mercredis 9 ou 16 avril 2012, au Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal (laboratoire de l'herbier pédagogique), dès 9h00

*Le nombre de places disponibles est limité. Les dates et les heures précises seront confirmées à chacun des participants après réception des inscriptions.*

Bloc C, sorties terrain :

- Sortie printanière en mai
- Sortie estivale en juillet
- Sortie estivale tardive ou automnale en août-septembre

Les formateurs seront André Lapointe et André Sabourin, botanistes-experts.

Coût de la formation:

| <b>Groupes ciblés</b>   | <b>Blocs de formation</b> | <b>Coût</b>  |
|---|---------------------------|--------------|
| Consultants   | A, B et C                 | 1000\$       |
|   | A et B                    | 550\$        |
|   | A ou B seulement          | 300\$ chacun |
| OSBL, étudiants (temps plein), MDDEFP, MRN, membre de FloraQuebeca et de l'ABQ (qui ne sont pas employé(e)s par des firmes) | A, B et C                 | 550\$        |
|   | A et B                    | 275\$        |
|   | A ou B seulement          | 150\$ chacun |

\* Le forfait complet (Blocs A, B et C) comprend une trousse d'outils : liste à jour des espèces vasculaires à risque, une copie du «Guide des plantes rares du Québec méridional», un recueil des lois relatives aux espèces à risque et à leurs habitats, la bibliographie des ouvrages pertinents et un carnet d'observations.

Le coût de la formation est payable sur réception d'une facture, qui sera émise après l'inscription. Le paiement doit être fait au nom du Bureau d'écologie appliquée.

Informations : [formationFQ@coop-ecologie.com](mailto:formationFQ@coop-ecologie.com)

Pour s'inscrire :

- 1) Remplir le formulaire ci-joint.
- 2) Envoyer le tout par courriel à l'adresse suivante : [formationFQ@coop-ecologie.com](mailto:formationFQ@coop-ecologie.com)

Une confirmation d'inscription sera envoyée à chacun des participants par courriel. Les détails concernant la formation (date, lieu, heures, documents pertinents) seront ensuite remis aux participants lorsqu'il y a aura eu assez d'inscriptions pour former un groupe.